



---

79<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée générale  
Quatrième Commission

Point 51 de l'ordre du jour

**Étude d'ensemble de toute la question des opérations de  
maintien de la paix sous tous leurs aspects**

Comprehensive review of the whole question of peacekeeping operations  
in all their aspects

New York, le 7 novembre 2024

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage aux casques bleus qui s'engagent, jour après jour, pour maintenir la paix et la stabilité dans des régions en crise ou en conflit. J'aimerais en particulier exprimer notre soutien aux Missions déployées au Moyen-Orient, qui évoluent actuellement dans des conditions très difficiles. Les attaques contre le personnel ou les installations des Missions de maintien de la paix sont inadmissibles et nous rappelons que, dans certains cas, elles peuvent représenter des crimes de guerre.

La sécurité des casques bleus est essentielle pour les pays fournisseurs de contingents, et elle doit être respectée par tous les acteurs, en tout temps. La reddition de comptes quant aux actions commises contre les casques bleus mais aussi contre les civils, doit être renforcée et exigée plus systématiquement.

En ce qui concerne le futur des opérations de paix, mon pays aimerait évoquer les trois priorités suivantes :

**Premièrement**, nos efforts doivent tendre à augmenter l'efficacité et la performance des opérations de paix. C'est à ces critères que les populations locales et les gouvernements des Etats-hôtes jugent notre action collective. Des mandats clairement établis, réalistes, un entraînement ciblé - avant et durant le déploiement - ainsi que le recours aux technologies modernes et à la transformation digitale contribuent à améliorer l'efficacité des Missions. La mise en œuvre de plus en plus large du Système intégré de planification et d'évaluation de la performance (CPAS) ainsi que les travaux de l'Office du partenariat stratégique (OPSP) sont aussi des éléments importants de l'efficacité des Missions et du succès de la mise en œuvre de leur mandat.

---

**Deuxièmement**, des partenariats nouveaux et renforcés doivent être étudiés. La résolution 2719, dont nous appelons à une mise en œuvre prochaine, offre des pistes intéressantes à ce sujet. Grâce à un partenariat renforcé, en l'occurrence avec l'Union africaine, il s'agit de mettre à disposition du Conseil de sécurité et du Département des opérations de paix plus d'options pour choisir l'instrument le plus approprié à mettre en œuvre, en fonction des contextes spécifiques. Dans ce cadre, les Missions doivent disposer des ressources personnelles, matérielles et financières en adéquation avec leur mandat. Par ailleurs, les partenariats avec les Etats-hôtes doivent également être renforcés. Cela implique le strict respect de l'Accord sur le statut des forces, la lutte contre la désinformation et la mésinformation, et des mesures contre l'impunité pour des crimes commis contre les casques bleus. Une bonne coopération de l'Etat-hôte est directement liée à la sécurité des peacekeepers. Par ailleurs, la protection des civils doit rester au centre des préoccupations.

**Enfin**, les Missions de maintien de la paix doivent s'inscrire dans le cadre d'un processus politique. La recherche de solutions politiques est primordiale, sans quoi la durée des opérations de paix risque de s'étendre indéfiniment. Cette démarche doit être alignée sur les priorités nationales de l'Etat-hôte et étroitement coordonnée avec lui. C'est en fait la continuité entre prévention, maintien de la paix et consolidation de la paix qui doit être pensée dans son intégralité. La question de la transition d'une opération de maintien de la paix vers une autre forme de présence onusienne doit être abordée dès la phase de planification des opérations. Il s'agit en particulier de soutenir l'Etat-hôte et de renforcer ses capacités afin d'éviter, entre autres, le retour de la violence.

Monsieur le Président,

Nous soutenons l'étude indépendante sur le futur du maintien de la paix présenté vendredi dernier, commandée par le Département des opérations de paix. Les options présentées sont une très bonne base pour aborder le lien important entre maintien de la paix, prévention et consolidation de la paix.

En conclusion, nous aimerions saluer la campagne de communication que le Département des opérations de paix a menée tout au long de cette année. Des informations régulières, factuelles, sont indispensables au succès des Missions. La Suisse continuera à apporter sa contribution au maintien de la paix onusien et, à ce propos, nous nous réjouissons de la Rencontre ministérielle de Berlin au mois de mai 2025, où chacun d'entre nous aura l'occasion de renouveler son soutien à nos efforts collectifs.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. Chairman,

Allow me first of all to pay tribute to the Blue Helmets who are committed, day after day, to maintaining peace and stability in regions of crisis or conflict. In particular, I would like to express our support for the Missions deployed in the Middle East, which are currently operating

in very difficult conditions. Attacks on peacekeeping mission personnel or facilities are inadmissible, and we recall that in some cases they can amount to war crimes.

---

The safety of peacekeepers is essential for troop-contributing countries, and must be respected by all actors at all times. Accountability for actions committed against both peacekeepers and civilians must be strengthened and demanded more systematically.

With regard to the future of peace operations, my country would like to highlight the following three priorities:

**Firstly**, our efforts must be aimed at increasing the effectiveness and performance of peace operations. These are the criteria by which local populations and host governments judge our collective action. Clearly defined, realistic mandates, targeted training - both before and during deployment - and the use of modern technologies and digital transformation all contribute to improving the effectiveness of Missions. The increasingly widespread implementation of the Comprehensive Planning and Performance Assessment System (CPAS) and the work of the Office for Strategic Partnership (OPSP) are also important elements in the effectiveness of Missions and the successful implementation of their mandates.

**Secondly**, new and stronger partnerships need to be explored. Resolution 2719, which we call for to be implemented soon, offers some interesting avenues in this respect. Thanks to a strengthened partnership, in this case with the African Union, the Security Council and the Department of Peace Operations will have more options for choosing the most appropriate instrument to implement, depending on the specific context. In this context, the Missions must have the personal, material and financial resources they need to fulfil their mandate. Partnerships with host countries must also be strengthened. This implies strict compliance with the Status of Forces Agreement, the fight against misinformation and disinformation, and measures against impunity for crimes committed against peacekeepers. Good cooperation from the host state is directly linked to the safety of peacekeepers. At the same time, the protection of civilians must remain a central concern.

**Finally**, peacekeeping missions must be part of a political process. The search for political solutions is paramount, without which the duration of peace operations risks being extended indefinitely. This approach must be aligned with the national priorities of the host state, and closely coordinated with it. In fact, it is the continuum between prevention, peacekeeping and peacebuilding that needs to be considered in its entirety. The question of transition from a peacekeeping operation to another form of UN presence must be addressed right from the planning stage. In particular, the host state needs to be supported and its capacities strengthened in order to avoid, among other things, a return to violence.

Mr. Chairman,

We support the independent study on the future of peacekeeping presented last Friday, commissioned by the Department of Peace Operations. The options presented are a very good basis for addressing the important link between peacekeeping, prevention and peacebuilding.

In conclusion, we would like to commend the communications campaign that the Department of Peace Operations has been running throughout the year. Regular, factual information is essential to the success of our missions. Switzerland will continue to make its contribution to UN peacekeeping and, in this respect, we look forward to the Ministerial Meeting in Berlin in May 2025, where each and every one of us will have the opportunity to renew our support for our collective efforts.

Thank you all very much.

---